

Informal meeting of Ministers of Employment, Social Affairs and Gender Equality

16-17 July 2015

European Convention Center
Luxembourg

Session 2: Luxembourgish Presidency proposal for an initiative on youth employment through vocational training in the Maghreb countries

Background note

(French version)



Projet d'initiative de la Présidence Luxembourgeoise pour l'emploi des jeunes par la formation professionnelle dans les pays du Maghreb

Ce projet part d'un double constat :

- La stabilité économique et politique des pays méditerranéens dépend largement de la baisse du chômage des jeunes, en particulier au Maghreb (le « printemps » tunisien a été lancé par de jeunes chômeurs) ;
- La sécurité au Nord de la Méditerranée dépend de la stabilité des pays de la rive Sud et singulièrement des États du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).

Le document joint à la présente note et son annexe présentent une initiative pour la formation et l'emploi des jeunes dans les pays du Maghreb. Elle s'inscrit dans les politiques économiques et sociales de ces pays dont la création d'emploi est un objectif prioritaire. Elle vise à améliorer l'adéquation entre offres et demandes d'emplois en favorisant ainsi le développement des investissements et une croissance riche en emplois de qualité. Elle souligne aussi la solidarité entre l'Union européenne et les pays méditerranéens et notamment du Maghreb. La Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne l'a élaborée en collaboration avec l'Institut de la Méditerranée¹ et en étroite concertation avec les autorités des pays concernés ainsi qu'avec les institutions financières européennes et internationales susceptibles de la soutenir.

La coopération actuelle avec les trois pays du Maghreb concernés est pour l'essentiel bilatérale et les investissements importants qu'elle soutient sont essentiellement matériel (bâtiments, infrastructures, etc.).

L'initiative pour l'emploi des jeunes retient une démarche différente et complémentaire : elle est avant tout régionale et concentre des moyens significatifs sur l'investissement immatériel, à savoir l'investissement dans la qualification et les compétences.

Cette même coopération suit une approche de nature institutionnelle (« top-down » via les administrations nationales). L'initiative pour l'emploi des jeunes retient une démarche « bottom-up », basée sur des propositions émanant des parties prenantes (entreprises, centres de formations, etc.) coordonnées, présentées et soutenues par les institutions nationales.

Le mode de travail proposé est collaboratif : les institutions qui se sont déclarées prêtes à la soutenir – Union pour la Méditerranée (UpM), Commission Européenne, Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque Mondiale au stade actuel – acceptent de se concerter en amont pour la gestion de leurs interventions et opérations.

¹ <http://www.ins-med.org/>

L'initiative ne propose pas un mode alternatif aux projets qui existent déjà, mais une approche complémentaire qui vise à établir des synergies.

Elle se fixe un domaine d'intervention global : la formation professionnelle à tous les niveaux. Elle ambitionne de mobiliser des financements sur plusieurs années de l'ordre de 150 à 200 millions €.

Le détail des propositions

Elles reposent sur la constitution et le soutien à des réseaux Nord-Sud de centres et instituts de formation établis tant au Sud qu'au Nord du bassin méditerranéen. Ils exercent leurs activités dans les domaines qui seront retenus comme prioritaires et concernent des niveaux de qualifications différents. Toute la chaîne des compétences est concernée : du travail le moins qualifié à la formation par le biais de post-doc des plus hauts spécialistes.

Ces centres et institutions travaillent en réseaux. Ils sont sélectionnés pour leur excellence dans leurs domaines respectifs. Ils coopèrent en respectant des principes d'autonomie.

Leurs collaborations portent sur différents aspects :

- Rehausser les niveaux pour élever la qualité des formations assurées dans les centres installés dans les pays du Maghreb ;
- Parvenir à la définition de profils pour les différents métiers, par des labels communs Nord-Sud (diplômes, accréditations de diverses natures, qualifications et métiers reconnus).

La réalisation repose sur la chaîne vertueuse « identifications des besoins de formations/qualifications – formations – emplois ». Au sein des réseaux Nord-Sud, les collaborations seront ouvertes à l'innovation – dans les contenus et les méthodes – le partenariat et le dialogue avec les parties prenantes (institutions, entreprises, société civile).

Ces réseaux permettront notamment d'atteindre les objectifs suivants :

- Mise à niveau des méthodes et des programmes (passer d'une optique de délivrance de notions à celle de montée en compétences) ;
- Formation des formateurs ;
- Renouvellement, modernisation des équipements des centres de formation et formation du personnel en charge de la maintenance ;
- Partenariats avec le secteur privé : l'apprentissage par la pratique (apprentissage, alternance) ;
- Synergies entre la formation professionnelle et l'enseignement supérieur ;
- Certification des nouveaux programmes et méthodes.

Les actions envisagées pour atteindre ces objectifs sont :

- Développement des échanges (entre enseignants, missions d'assistance technique, ateliers thématiques, recours à la visioconférence) ;
- Échanges de bonnes pratiques ;
- Mobilités entre centres de formation.

Elles contribuent à la création d'une communauté de pratiques au bénéfice des deux rives. Elles sont un levier pour rehausser la qualité et l'image de la formation professionnelle vers laquelle il faut orienter davantage de jeunes.

Le pilotage du partenariat pour la réalisation et la mise en œuvre serait assuré par l'UpM. Il porterait sur le choix des métiers retenus, des projets soutenus sur propositions des institutions et parties prenantes. Il devrait s'appuyer sur un outil commun à ces institutions comme le Centre pour l'Intégration de la Méditerranée (CMI).

Questions soumises à discussion :

Quelles synergies avec les projets européens comme l'Alliance pour l'apprentissage ? Quelles synergies et apports vis-à-vis des actions régionales intra européennes en particulier pour permette des financements de plus grande ampleur pour des investissements immatériels ?

Quel est votre avis sur l'approche proposée et sur l'implication de votre pays ou institution (rôle des institutions financières internationales, rôle de l'Union pour la Méditerranée, accréditation régionale pour les qualifications/formations retenues...) ?

* * *